

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_18-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

N° 20240620-18

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 42

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 6

Total votants : 50

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Michel LAVEST à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Francis ROUX

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Maryse BARGE, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER, Philippe BARRAU.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**CONTRAT DE REPRISE FILIERE ALUMINIUM
(PETITS ALUMINIUM ET SOUPLES)**

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_18-DE
Reçu le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Considérant que les déchets d'emballage ménagers en aluminium souple issus de la collecte sélective des ménages, une fois conditionnés au centre de tri, font l'objet d'un rachat par des repreneurs, et que cette opération nécessite la signature d'un contrat de reprise ;

Considérant le terme du contrat signé entre Thiers Dore et Montagne et Prézéro Pyral le 31 décembre 2023 avec la fin du contrat pour l'action et la performance barème F de CITEO.

L'agrément des éco-organismes pour le nouveau contrat pour l'action et la performance barème G ayant été retardé par les pouvoirs publics, les sociétés agréées pour la reprise des matériaux n'étaient pas en mesure de proposer aux collectivités un contrat de reprise au 1^{er} janvier 2024. Toutefois, la collectivité a pu adresser une lettre d'intention permettant la poursuite des enlèvements en continu entre le 31 décembre 2023 et la signature d'un nouveau contrat.

Le nouveau contrat de reprise option filière a pour objet le rachat, l'évacuation et le recyclage des déchets d'emballages ménagers en aluminium souple issus de la collecte séparée. Il est conclu à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2029.

Les prix de reprise s'appuient sur le cours officiel de la matière de seconde fusion prise comme référence et sur des coefficients de décote et d'abattement. Ils sont actualisés chaque mois et sont uniformément appliqués à toutes les collectivités ayant choisi l'option « reprise filière ».

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** la signature du contrat tel que présenté en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer le contrat et tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 50

Conseillers présents : 44

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50

Pour : 50

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

